

Hildegarde de Bingen, abbesse bénédictine et médecin, estimait déjà au XIIe siècle que la sexualité est une condition parfois indispensable, pour que l'homme et la femme deviennent des « êtres entiers » !

N'est-ce pas ce que signifie en quelque sorte « **Ajutila** » dans une des langues maliennes de l'héroïne qui pose pour ce cahier. « Mon handicap m'a libérée » ... est ce paradoxe qu'elle nous propose !

« Libérée des pesanteurs de la famille, de la tradition, de la religion... qui m'empêchaient de m'épanouir comme femme ! »

Remercions le **CDCSS**, cet organisme original et unique que l'Essonne a su créer et faire vivre, d'avoir ouvert ses journées de réflexions et de formation annuelles, pour la troisième année, à cet épanouissement complet qu'est la prise en compte de la vie affective et sexuelle de toutes les personnes qui ont un handicap.

La loi de 2005 a garanti à « toute personne handicapée » ... « l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté. » La vie affective et la sexualité font partie de ces **droits fondamentaux de la Personne**.

La personne, c'est, selon Paul Ricoeur, « le meilleur candidat pour soutenir les combats juridiques, politiques et sociaux ».

Il convient donc sans cesse, de faire avancer ses droits reconnus dans la vie réelle. Cela veut dire mesurer en quoi certains tabous, certaines autres lois qui garantissent d'autres droits peuvent entraver l'épanouissement des personnes handicapées.

Il n'existe pas de droits absolus, mais il appartient, en démocratie, de réfléchir aux périmètres des différents droits pour que les uns ne soient pas lésés par les droits (excessifs) des autres.

Remercions aussi particulièrement, **l'Association pour l'Aide, l'Assistance et le Secours Mutuel (3Asm)** d'avoir permis par cet ouvrage que cette œuvre du **photographe Hormoz** puisse être publiée et diffusée et s'inscrire ainsi dans notre ouverture à l'altérité.

**Philippe Naszályi**

Président du Conseil Territorial de Santé de l'Essonne

**Conseil Territorial**  
**de Santé**  
Essonne

<http://ct.sante-iledefrance.fr/essonne/>